

# Face à ces constats... la Cgt propose :



# Un vrai job... c'est le top !



## Apprentissage :

- ✓ Améliorer les conditions de la formation initiale :
  1. en rendant gratuits les outils pédagogiques et professionnels,
  2. en permettant aux apprentis de poursuivre leur formation au Cfa même dans le cas de rupture de contrat par l'employeur.
- ✓ Proposer automatiquement une embauche en Cdi à la fin du contrat d'apprentissage.
- ✓ Revalorisation conséquente des salaires des apprentis + politique de développement des logements sociaux et étudiants.

Ces dispositifs ne font que préciser la jeunesse sur le long terme. Tous ces dispositifs ont montré leurs limites, leurs effets pervers et leur inefficacité.

2. En cessant la déqualification des postes et en :
  - Reconnaisant les diplômes dès l'entrée dans le monde du travail,
  - Assurant un déroulement de carrière et une formation professionnelle de qualité accessible à tous.



## Salaires :

- ✓ Revaloriser les salaires : la Cgt revendique que le Smic soit revalorisé à 1400 euros / mois pour les salariés sans diplôme puis évoluant en fonction du niveau d'étude...

Sans Diplôme	Smic
CAP BEP	1,2 fois le Smic
BAC	1,4 fois le Smic
BTS DEUG DUT	1,6 fois le Smic
Licences et maîtrises	1,8 fois le Smic
BAC+5	2 fois le Smic

En plus de ces mesures spécifiques en direction des jeunes salariés, la Cgt propose un nouveau statut du travail salarié (NSTS) qui assurerait à chaque salarié la poursuite et la progression de ses droits (salaire, ancienneté, qualification, etc.) même en cas de rupture du contrat de travail, de changement d'entreprise ou de branche.

Les droits seraient liés à la personne, garantis au plan interprofessionnel et opposable à tout employeur.

**A nous de les imposer...**



Civis, Trace, contrat jeune en entreprise, voilà quelques uns des dispositifs créés par les gouvernements successifs comme réponse au chômage des jeunes. Le point commun de tous ces contrats : économiser sur les salaires, abaisser le coût du travail, exonérer de cotisations les employeurs. Autant de cadeaux sans aucune contrepartie d'embauche, de qualité d'emploi, de reconnaissance des qualifications et diplômes.

Les années se suivent et se ressemblent malheureusement. Le gouvernement poursuit sa politique de régression sociale, de casse des acquis sociaux des salariés. Allant même jusqu'à remettre en cause le CDI, il accroît encore et toujours la précarité et le mal être des salariés.

Quant à nos salaires, en 2005, la note sera salée ! Les salariés vont subir une nouvelle baisse du pouvoir d'achat et il ne faut pas compter sur les patrons pour une augmentation spontanée.

Bref, la galère. Les jeunes salariés n'ont jamais été aussi bien formés, ils sont pourtant moins bien payés que la génération précédente. L'emploi des jeunes n'a jamais été autant subventionné. Brandissant le chantage du chômage, le Medef croit pouvoir disposer d'une main d'œuvre docile et sans repères.

Mais rien n'est figé. Là où les luttes se développent, cette politique peut être mise en échec. Les solutions existent, mais la victoire ne s'imposera qu'avec l'engagement de toutes et tous. Alors ne restez pas isolés, adhérez Cgt.



## Insertion :

- ✓ Pour les jeunes exclus ou en grande difficulté : mettre en œuvre un dispositif d'accompagnement spécifique transitoire avec un volet " formation " obligatoire dans le but d'acquérir un diplôme et d'accéder à un emploi stable.



## Emploi :

- ✓ Faire du Contrat à durée indéterminée (Cdi) ou des emplois à statut une norme pour tous.
- ✓ Cela suppose de cesser les dispositifs « spécifiques jeunes » qui sont discriminatoires :
  1. En mettant fin aux types de « contrats aidés » (ex : Contrat Jeunes en Entreprise, Contrat Emplois Jeunes, Contrat Emploi Solidarité...) qui ne débouchent pas sur l'emploi stable et exonèrent les patrons des cotisations sociales.



**Le 1<sup>er</sup> Mai, bougez, manifestez...**



# La galère, ça suffit, on a droit à une vraie vie !

Ton type de contrat, ton salaire, ton emploi en général conditionne de manière prépondérante ta qualité de vie, que ce soit pour ton autonomie, ton projet d'avenir ou plus simplement pour répondre à tes besoins élémentaires.

De l'entrée dans la vie active jusqu'à l'obtention d'un

emploi stable, le parcours d'un jeune salarié est ponctué de difficultés telles que chômage, petits boulots, temps partiels... Difficultés qu'aucun des gouvernements successifs n'ont résolues. Pire, ces dernières années, l'accès à l'emploi est de plus en plus difficile et rime avec précarité.

Dernier né des plans en direction des jeunes pour favoriser l'accès à l'emploi, le plan Borloo (du nom du ministre de l'emploi, du travail et de la cohésion sociale) poursuit les politiques désastreuses lancées depuis 20 ans.

DES CHIFFRES QUI PARLENT  
**PRÉCARITÉ**  
Toujours précarité...

**65 %**

C'est le pourcentage des jeunes actifs qui sont dans une situation précaire (CDD, temps partiel, chômage).

**8**

nouveaux contrats de travail sur 10 sont de type précaire.

**7,2**

c'est, en pourcentage, l'augmentation du chômage des jeunes en 2003

**Et dans le monde...**  
une situation très perturbée

**88**

c'est en millions, le nombre de jeunes qui sont au chômage (sur 187 millions de chômeurs)

**550**

c'est en millions, le nombre de travailleurs pauvres



## Le Plan Borloo : une avancée ?

Décomposé en trois grande parties : emploi, logement, égalité des chances. Le plan Borloo se lance dans un vaste chantier au niveau l'emploi des jeunes. Celui-ci fait l'objet de trois programmes spécifiques :

1. L'accompagnement de 800 000 jeunes en difficulté vers l'emploi, à travers un parcours personnalisé, ainsi qu'un suivi effectué par 8 000 collaborateurs des missions locales afin d'orienter les jeunes vers des métiers du plein emploi. Le plan prévoit de poursuivre et pérenniser le Contrat Jeune en Entreprise (Cje) dans le but de faire entrer les jeunes peu diplômés dans le monde du travail.

2. Le développement de l'apprentissage. Borloo déclare : « c'est la meilleure voie pour devenir patron ». Les objectifs sont de :

- développer l'apprentissage en incitant les entreprises, par des mesures d'exonérations fiscales, à embaucher plus d'apprentis.
- valoriser et promouvoir les filières et les métiers où la main d'œuvre est rare afin d'orienter les apprentis dans ces directions.

3. Développer l'alternance dans la fonction publique. Il s'agit d'une formation en alternance dans les fonctions publiques sur une période de 3 ans. Selon le plan Borloo : « si le jeune remplit son contrat de travail et de formation, la collectivité honore son engagement moral et le confirme comme agent public ». Cette nouvelle voie d'accès est dénommée PACTE.

Au delà de l'insuffisance des moyens alloués à ce plan, les choix mis en avant par le ministre du travail doivent nous inquiéter. Analyse des Jeunes Cgt :

### 800 000... un chiffre contestable

Le nombre de jeunes qui sont à considérer « en difficulté » devrait être le nombre de jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification ni diplôme.

Chaque année, 60 000 jeunes sortent de l'Education nationale sans qualification et 90 000 sans diplôme.

Ainsi, on estime à 430 000 le nombre de jeunes réellement en difficultés ou sans diplôme.

### D'énormes paradoxes... sur la formation

Alors que la formation est le meilleur moyen d'obtenir un emploi, on constate que le Contrat Jeune en Entreprise ne comporte pas de volet de formation obligatoire pour l'employeur !

Nous sommes bien loin d'un contrat aidant véritablement les jeunes en difficultés.

### L'apprentissage au service des patrons...

Dans ce plan, l'orientation des élèves se fera essentiellement en fonction des besoins du marché du travail et non en fonction de leurs souhaits.

Offrir de la main d'œuvre à bas prix aux entreprises reste la ligne conductrice de la politique de ce gouvernement. Il est donc logique que rien ne figure sur l'évolution de la rémunération des apprentis.

### Alternance dans les trois fonctions publiques... (PACTE)

Cette nouvelle voie d'accès à la fonction publique, est une atteinte au statut des fonctionnaires du fait de l'abandon du concours d'entrée qui garantit aujourd'hui l'accès au statut de manière équitable pour tous.

### Les salaires...

Une augmentation générale des salaires est le meilleur moyen pour relancer la consommation et ainsi créer des d'emplois.

Se loger, se nourrir, s'habiller, s'éduquer, voilà les objectifs auxquels répondait la mise en place du salaire minimum (Smic). Aujourd'hui, la réalité est tout autre.